

L'augmentation de la production bio

- Session : 2019-2020
- Année : 2020
- N° : 325 (2019-2020) 1

2 élément(s) trouvé(s).

- **Question écrite du 17/06/2020**

- de LEGASSE Dimitri
- à BORSUS Willy, Ministre de l'Economie, du Commerce extérieur, de la Recherche et de l'Innovation, du Numérique, de l'Aménagement du territoire, de l'Agriculture, de l'IFAPME et des Centres de compétences

La production bio en Wallonie continue d'évoluer favorablement. Les ménages y sont de plus en plus sensibles et le budget pour des produits bio a augmenté. Il y a actuellement 1 816 fermes qui se sont converties au bio, trois fois plus qu'en Flandre, et les secteurs se diversifient avec la croissance de vignes bio par exemple.

L'APAQ-W veut booster cet élan et lance une campagne de promotion, qui s'inscrit dans le cadre du nouveau plan stratégique pour le développement de l'agriculture biologique.

Monsieur le Ministre peut-il me dire comment explique-t-il le nombre beaucoup plus important de fermes bio en Wallonie qu'en Flandre ? Son plan stratégique pour le développement de l'agriculture biologique est-il déjà prêt ? Le cas échéant, peut-il nous en expliquer les grandes lignes ?

Comment compte-t-il imbriquer ce plan en parfaite cohérence avec la stratégie européenne « Farm to Fork » ?

Enfin, la crise sanitaire ne risque-t-elle pas de freiner la consommation de produits bio à cause des conséquences négatives sur le budget des ménages ?

- **Réponse du 09/07/2020**

- de BORSUS Willy

Au 31 décembre 2019, le nombre de fermes sous contrôle bio était de 1 816 en Wallonie contre 562 en Flandre. Par rapport au nombre total de fermes, et c'est là que la différence est la plus marquée, cela représente 14,3 % des fermes wallonnes contre 2,4 % des fermes flamandes.

Ces différences peuvent notamment s'expliquer par le mode de production globalement plus intensif en Flandre qu'en Wallonie, notamment en ce qui concerne l'élevage. L'élevage présente chez nous un taux de liaison au sol plus important qu'en Flandre et l'effort requis pour respecter le cahier des charges bio est moindre. Rappelons qu'en Wallonie, 76 % des surfaces cultivées en bio sont des prairies.

Mais il importe également de s'intéresser à la progression du nombre de fermes sous contrôle bio. Et là, on constate qu'en 2019 elle a été plus importante en Flandre (+9 %) qu'en

Wallonie (+4 %). Cela peut être un signe de l'importance croissante prise par les autres secteurs de production dans la conversion au bio et sur lesquels il faudra renforcer les efforts dans le cadre du prochain Plan stratégique de développement de l'Agriculture biologique en Wallonie.

Comme j'ai déjà eu l'occasion de le communiquer à plusieurs reprises au Parlement, les travaux d'élaboration du prochain PSDAB - Horizon 2030 sont en cours, avec l'objectif d'avoir un plan finalisé fin de cette année. Ces travaux sont menés sous le mode participatif de la co-élaboration avec l'ensemble des parties concernées, réunies au sein d'une plateforme de concertation. Malgré les contraintes du confinement, les réunions et groupes de travail s'enchaînent à un rythme soutenu. Un projet de Plan finalisé est donc attendu début de l'automne. Dès lors, les concertations étant en cours et les groupes de travail pleinement à l'œuvre, je ne vais pas m'étendre sur le contenu qui est en phase d'élaboration. Il est évident qu'il faudra redoubler d'initiatives pour arriver à l'objectif ambitieux fixé dans la DPR de 30 % de la surface agricole utile wallonne sous contrôle bio en 2030.

Compte tenu de nos objectifs ambitieux, mais également des difficultés budgétaires que nous connaissons, il est de bon augure que la Commission européenne ait identifié l'agriculture biologique comme un levier important pour atteindre les objectifs de la Stratégie « De la ferme à la table » et plus largement du Pacte vert pour l'Europe. Ainsi, des mesures en faveur de l'agriculture biologique sont annoncées au niveau de la nouvelle PAC, mais également par un plan d'action européen pour l'agriculture biologique à venir. Les processus étant menés en parallèle, une certaine souplesse sera requise pour le PSDAB s'il devait être adopté avant le Plan stratégique PAC et la sortie du plan d'action bio européen.

Concernant la crise que nous vivons, une récente enquête de l'ASBL Biowallonie, disponible sur son site internet, a étudié l'impact de la Covid-19 sur le secteur bio wallon. Ses résultats indiquent une augmentation des ventes de produits bio, et ce au niveau des différents maillons de la chaîne de valeur alimentaire. 75 % des agriculteurs, 59 % des transformateurs et 70 % des commerçants bio interrogés ont déclaré un revenu stable ou à la hausse entre le 13 mars et le 18 mai 2020, mais ceci reflète les tendances à court terme. Qu'en sera-t-il à plus long terme ? Il est difficile de le prédire. La crise du Coronavirus va-t-elle modifier profondément l'échelle de nos valeurs ? Il y a en tout cas eu un sursaut d'engouement du public pour des produits alimentaires de qualité différenciée et les commerces de proximité, quitte à y consacrer une plus grande partie de ses revenus. Il s'agira toutefois de veiller à ce que ces choix soient accessibles à tous.